

BIEN VIEILLIR À LA CAMPAGNE : UN ATOUT POUR LES COMMUNES RURALES ?

Si le vieillissement de la population observé à l'échelle mondiale est souvent décrit en des termes catastrophiques, il est encore plus nettement connoté négativement en milieu rural où la proportion de personnes âgées a longtemps été plus importante. Pourtant, vieillir en milieu rural n'est pas synonyme de dépendance et encore moins d'isolement. Au contraire, beaucoup développent des initiatives qui illustrent l'impact positif de leur présence dans les dynamiques villageoises et invitent à changer de regard sur le rôle et la place des seniors dans les campagnes.

De la même manière que les acteurs de la ruralité regrettent l'absence de ministère dédié à la question rurale, plusieurs structures (qu'il s'agisse d'associations, d'entreprises, de syndicats...), étroitement liées à la thématique du vieillissement de la population, s'étonnent de l'absence de secrétaire d'État dédié aux personnes âgées. Pourtant, le vieillissement de la population en France est un sujet majeur : en 2005, un individu sur cinq était âgé de 60 ans et plus, et selon le Centre d'analyse stratégique (2010) cette classe d'âge représentera un individu sur trois en 2050.

Ce phénomène, qui croît sur l'ensemble du territoire, est aujourd'hui

traité quasiment exclusivement en des termes négatifs. À l'image d'une étude du CGET publiée en 2017 sur « le vieillissement de la population et ses enjeux » qui s'interroge en conclusion sur la nécessité « *d'adapter les capacités des structures de prise en charge de la perte d'autonomie pour qu'elles accompagnent cette importante augmentation* », le vieillissement de la population est surtout abordé en termes de santé et de dépendance. La prise en compte des personnes âgées dans les territoires est ainsi souvent liée à la perte d'autonomie. Et lorsque l'on parle des personnes âgées dans les médias, c'est pour évoquer, par exemple, les difficultés que rencontrent les EHPAD.

Changer de regard sur les personnes âgées

Pourtant, nous faisons tous l'expérience dans notre quotidien que la population dite « âgée » est très diversifiée et ne peut se résumer à une catégorie qui serait dépendante des autres. Au contraire, qui n'a pas logé dans un gîte réhabilité par de jeunes retraités, qui n'a pas emprunté un sentier de randonnée valorisé par un club de randonnée, qui n'a pas visité un écomusée valorisant le patrimoine rural animé par des personnes âgées, qui n'a pas éprouvé l'engagement bénévole des retraités dans les associations culturelles, et quel conseil municipal ne s'est pas appuyé sur le

temps libre de ses élus à la retraite ? En réponses aux visions alarmistes quant à l'impact des transformations démographiques sur les questions de dépendance, un nombre croissant d'acteurs ruraux tentent alors de faire reconnaître le rôle positif des personnes âgées dans les territoires ruraux, au regard de l'ensemble très variés d'activités mises en place et réalisées par des retraités « actifs » à destination des habitants. Des études (voir entretien p.11) montrent en effet que ces activités ne sont pas seulement bénéfiques pour les retraités mais touchent un public plus large et participent ainsi de l'attractivité et du dynamisme des territoires ruraux.

Un rôle économique prédominant

Aussi, en dépit de l'installation d'actifs dans le monde rural ces dernières décennies (voir *36 000 Communes* n°360), la part des seniors demeure importante, et se trouve majorée dans les territoires ruraux qui attirent plus spécifiquement les retraités, comme les communes rurales littorales, tandis que partout ailleurs des seniors transforment leur résidence secondaire en résidence principale au moment de la prise de retraite. Pour autant, avoir un nombre élevé des personnes âgées est-il un handicap pour les territoires ruraux ?

Un premier élément de réponse consiste à analyser leur poids économique. Au 31 décembre 2015,

**NOUS FAISONS TOUS
L'EXPÉRIENCE DANS
NOTRE QUOTIDIEN QUE LA
POPULATION DITE « ÂGÉE »
NE PEUT SE RÉSUMER
À UNE CATÉGORIE
QUI SERAIT DÉPENDANTE
DES AUTRES.**

16 millions de personnes sont titulaires d'une pension de retraite en France, pour un total de plus de 300 milliards d'euros en 2015, soit un septième du produit intérieur brut (Drees, 2017). Leur poids en volume n'a cessé d'augmenter et occupe une part croissante dans le revenu des ménages. Ainsi, en 2015, les pensions de retraites représentent près d'un tiers des montants des revenus déclarés aux impôts, alors que cette part n'était que de 20 % en 2000. Spatialement, la répartition de cette richesse n'est pas homogène. Si l'on regarde les chiffres par grande catégorie d'espace (selon les découpages Insee), on constate le rôle structurant de ces revenus pour les espaces ruraux. En effet, les travaux de la géographe Magali Talandier montrent que les retraites représentent 37 % des revenus dans l'espace rural, contre 31,5 % dans les villes-centre. En revanche, c'est dans les espaces périurbains que les volumes de retraites ont le plus progressé en quinze ans, soit une augmentation de près de 90 %, tandis que dans les espaces ruraux, la hausse a été de 56 %. Au final, si le nombre de retraités progresse finalement moins vite aujourd'hui dans les espaces ruraux et que la tendance actuelle est celle d'un rééquilibrage spatial du vieillissement à l'échelle nationale, le rôle des retraités dans ce que l'on appelle l'économie résidentielle rurale est essentiel.

Faire société avec et pour les personnes âgées

Cette approche économique est aujourd'hui complétée par le développement de la « silver-économie » qui permet d'envisager un important potentiel de nouveaux emplois, notamment dans les avancées profitables à tous dans le domaine de la santé. Mais la question du vieillissement concerne toutes les couches de la population : les jeunes aussi se préoccupent des seniors. Ils créent des structures, bien au-delà des services d'action sociale traditionnels, qui ouvrent des pistes

**DE PLUS EN PLUS DE
RESPONSABLES LOCAUX
SOLLICITENT LES RETRAITÉS
AU REGARD DE LEUR SAVOIR
ET DE LEURS COMPÉTENCES**

vers de nouvelles constructions collectives intergénérationnelles. Aussi, les seniors ne sont pas seulement un apport pour l'économie résidentielle, au travers des activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services répondant à leurs besoins. Dès lors, même si localement les regards évoluent progressivement, et que de plus en plus de responsables locaux sollicitent les retraités au regard de leur savoir et de leurs compétences, c'est toute une vision dominante du vieillissement de la population privilégiant un regard négatif et dévalorisant qui doit être contredite.

Avec les évolutions démographiques à venir, il est essentiel de repenser la place des retraités et de leurs potentialités dans les domaines du politique, du social, du culturel et de l'économique, dans les sociétés rurales. Contrairement aux grandes villes mieux dotées financièrement par l'État qui peuvent faire assumer par leurs fonctionnaires municipaux bien des tâches, le rôle des seniors qui consacrent du temps et de l'énergie pour leur territoire est tout particulièrement irremplaçable dans les espaces ruraux où nombre d'activités n'existeraient pas sans eux. Il est donc urgent de sortir du schéma de pensée selon lequel les seniors sont une charge sociale pour les territoires. Car les personnes âgées ont surtout envie de vivre, de faire, et de participer à la construction d'une société faite pour toutes les générations, intégrant le grand âge et les nouveaux enjeux sociétaux. ■

ENTRETIEN



ODILE PLAN

Présidente de l'association Or Gris, administratrice de l'Association Européenne pour l'Information sur le Développement Local, et membre du Comité de rédaction du Groupe Ruralités Éducation et Politiques

Comment est née votre envie de travailler le sujet des personnes âgées en milieu rural et de déconstruire l'image négative qui est souvent véhiculée ?

Les discours politique et médiatique dominants insistent prioritairement sur les aspects négatifs du vieillissement de nos sociétés. Il est vrai que nous sommes face à des transformations démographiques mal anticipées. A contrario d'un « jeunisme » triomphant – qui cependant n'empêche pas la difficile insertion des jeunes – l'image de la vieillesse est très souvent dévalorisée. Les vieux sont présentés comme une population à charge. Les politiques nationales abordent la question prioritairement sous l'angle géronto-médical : Alzheimer est une des principales références même si cette maladie ne touche que 2 à 4% des plus de 65 ans. Je me suis alors demandé ce que font, et surtout ce que peuvent faire les autres, soit 96 à 98% de la population âgée.

Ce changement de perspective ouvre alors sur de nouveaux questionnements. Imaginons qu'en France, tous les retraités disparaissent soudainement, que se passerait-il ? Les jardins seraient envahis par les herbes, des maisons s'écrouleraient, les villes et villages seraient dépourvus de maires, la chute de la consommation serait brutale, ... ? À coup sûr, la France sans ses 17 millions de retraités ne tournerait pas rond !

Les « vieux » sont-ils un problème ou une chance pour les territoires, ruraux en particulier ?

Le dossier dans la revue POUR (voir encadré) penche résolument du côté de la deuxième hypothèse... La première chose est de mettre en lumière la situation actuelle, la place des seniors dans nos territoires, celle qui leur est faite, entre autres, dans les nouvelles gouvernances des différentes collectivités territoriales, particulièrement dans les campagnes. Les plus de 60 ans vont bientôt représenter le tiers de la population, l'espérance de vie s'allonge, les territoires vieillissent, et particulièrement les territoires ruraux. C'est pour les collectivités un défi d'adaptation à ces mutations démographiques fortement différenciées d'un territoire à l'autre. Dans le même temps, les relations entre générations ont été modifiées : le rôle des grands-parents,

a pris de l'importance, les relations intergénérationnelles se modulent. Pareillement, le rôle des aidants est enfin reconnu, y compris dans sa fonction économique. Ils doivent être accompagnés. Le passage de l'activité professionnelle à la situation de retraité est une période clé, devenant une ouverture des possibles, et non une mort sociale... pour des retraités acteurs de la vie locale.

En quoi l'augmentation des populations retraitées est une opportunité pour les territoires ?

Les seniors, par le flux financier des retraites, sont parmi les principaux fournisseurs des revenus locaux. Ils sont les piliers d'une économie résidentielle, qui compense souvent la diminution des activités productives. Les activités de services s'adaptent à ces nouvelles populations, se développent, créent de l'activité et des emplois. Les retraités, natifs ou nouveaux arrivants, sont impliqués dans les territoires (qu'ils ont choisis) et constituent une part conséquente du marché local pour le bénéfice de tous. Les acteurs publics ou privés sont mobilisés dans les démarches participatives : services à la personne, mobilité, et surtout habitat... La question de l'habitat pourrait paraître secondaire, mais elle est la clef d'une intégration et des possibilités de participation concrète à la vie locale.

On voit que les personnes âgées constituent des ressources locales rarement comptabilisées ; actrices des territoires, elles sont mobilisables dans une société pour tous les âges. Elles sont de plus en plus nombreuses, une fois à la retraite, à poursuivre des activités où à s'investir dans la vie sociale, économique, culturelle et environnementale. Porteurs de projet et/ou de compétences, bénévoles ou administrateurs, les seniors contribuent à la vie des associations, des collectivités locales, des entreprises, des organismes publics, par leur savoir, leur expérience et leur disponibilité. Localement, ils créent, ils se mettent au service des habitants, participent à la mise en place d'initiatives, de lieux pour « faire et mieux vivre ensemble ». Reconnaître et favoriser l'activité des seniors c'est le meilleur moyen de leur donner une place responsable dans ces démarches et d'induire de nouvelles dynamiques territoriales.



Odile Plan a coordonné le dossier « Vieillir actifs à la campagne... », publié dans le N°233 de la revue POUR. Plus d'informations sur www.revuepour.fr



FRANCE | CITOYENNETÉ

Accompagner les communes dans leurs politiques à destinations des séniors

Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), comme son nom ne l'indique pas, s'adresse aussi aux communes rurales. Pour son Délégué Général, Pierre-Olivier Lefebvre, « la proximité naturelle de l'élu rural avec la population est une force. La proximité avec la population montre que la participation collective se fait plus naturellement qu'en ville, mais il existe des outils pour mieux s'interroger sur les personnes âgées et notamment ce qu'ils peuvent transmettre aux autres ». L'objet de RFVAA consiste à ne pas voir les aînés comme une contrainte, mais au contraire à leur redonner confiance en montrant leur utilité : « notre structure permet de se former pour mieux appréhender les enjeux et voir qu'une somme de petites choses peut faciliter l'intégration des aînés dans la vie de village ». Alors que l'enjeu de la longévité modifie la façon de vivre ensemble sur le territoire, RFVAA œuvre avec bienveillance en prêtant une attention particulière aux temps de sociabilités et au sentiment d'utilité qui permet à chacun d'être acteur du territoire : « on a tous un regard différent sur le territoire, mais réfléchir ensemble permet de faire évoluer les choses sans se juger ».

Prochaine journée de formation
pour les cadres territoriaux :
28-29-30 janvier à l'INSET de Nancy.



01 | FAREINS | 2200 HAB. | HABITAT

Une convention pour créer des logements adaptés

Depuis 2012, un ensemble bâti a pris place sur un tènement communal mis gracieusement à disposition d'un bailleur pour construire un bâtiment pour des personnes en perte d'autonomie, avec une pièce commune. Cette alternative a vu le jour grâce à la mobilisation de quatre partenaires (Ain habitat, le département, l'ADAPA, la commune) autour d'un projet dénommé « Haissor » dans le but de répondre à plusieurs besoins : la perte d'autonomie et non la grande dépendance, l'isolement, afin de rompre avec le sentiment d'insécurité comme le risque de chute, l'ennui, l'adaptation de l'habitat et l'autonomie budgétaire. Pour André Noël, adjointe aux affaires sociales, il était « important que le bâti soit pleinement intégré dans le village, à proximité des services de soins et des activités de services (administratifs, associatifs et commerçants). Cela permet aux résidents, qui vivaient souvent de manière isolée dans les hameaux de la commune, de participer à la vie du village. Ça les a reboosté dans leur vie sociale ». Si la commune en a profité pour installer un cabinet médical au pied du bâtiment, cette initiative a convaincu l'équipe municipale du maire Yves Dumoulin de poursuivre l'expérience, avec l'idée de transformer un élément bâti communal sous-utilisé.



01 | SAINT-TRIVIER-DE-COURTES | 1100 HAB. | INTERGÉNÉRATIONNEL

Faire le lien pour bien vieillir au village

Dans ce village de l'Ain où l'ancien hôpital-hospice du moyen-âge abrite de nombreuses activités communales, les équipements dédiés aux populations âgées sont fortement liés à l'ensemble des services présents sur le territoire. Pour le maire Michel Brunet, impossible en effet de séparer la maison de retraite de la crèche, la résidence autonomie de la maison médicale, et les bénévoles des équipements du quotidien : « l'important c'est l'échange, et le rôle de la commune, même s'il elle n'a pas la main sur les budgets, c'est de créer des liens entre les structures, pour que tous se croisent et se connaissent pour faire des choses ensemble ». Les 92 résidents de l'EPHAD et ses 80 employés, les membres du CCAS et la centaine de bénévoles actifs localement, les parents et permanents de l'école, de la crèche et du périscolaire, les quatre médecins de la maison médicale et le pharmacien, tous se connaissent et concourent à créer du dynamisme. « C'est bien sûr une question d'emploi,

car cela génère une activité importante sur le territoire, mais c'est surtout une question de lien intergénérationnel, car les habitants ne sont pas enfermés dans une catégorie, avec les services pour les aînés d'un côté et les services pour la jeunesse de l'autre ». Ce dynamisme rejallit aujourd'hui sur l'ensemble des structures et notamment la maison de retraite : « à l'image de nos habitants qui ont toujours vécu dans un univers campagnard, on a fait le choix de créer un parc qui n'est pas clôturé. Cela peut paraître un détail, mais c'est important de ne pas enfermer les gens, tant physiquement que psychologiquement. Autre exemple, une équipe d'une centaine de bénévoles travaille à distribuer tous les jours plus de 50 repas chauds préparés à la maison de retraite au bénéfice de personnes qui sont à leur domicile. C'est comme cela qu'on arrive à croiser les différentes opérations et à faire vivre un sentiment de bien-être spécifique à la campagne. Pour preuve, on a de plus en plus de demande de gens extérieurs au territoire, et notamment de lyonnais attirés par notre cadre de vie ».



86 | SAINT-SAUVANT | 1300 HAB. | AUTONOMIE

Un service de transport qui profite à l'ensemble du village

Comme de nombreuses communes, Saint-Sauvant dans la Vienne a mis en place une solution intermédiaire entre le soutien à domicile et la maison de retraite, en créant une résidence autonomie de 22 places. Ce mode d'hébergement collectif non médicalisé accueillant des personnes âgées autonomes mais qui ont besoin d'un cadre sécurisant et d'être aidées occasionnellement, s'appuie sur un comité de vie sociale qui a décidé de mettre en place, non pas uniquement des animations dans la résidence, mais de favoriser la mobilité des résidents pour qu'ils puissent continuer à avoir des pratiques à l'extérieur. Grâce à une subvention de la CARSAT et de l'Intermarché local, la commune a acheté un minibus de neuf places afin de répondre aux besoins des résidents, que ce soit pour aller faire des courses à l'épicerie communale du village ou se rendre à Poitiers, distant de 30 km pour des rendez-vous administratifs et médicaux. Au-devant du succès de cette formule, le maire Christophe



Chappet a souhaité proposer ce service à l'ensemble des habitants de la commune : « *les problèmes de mobilités ne concernent pas uniquement les résidents, mais aussi les personnes autonomes qui ont peur de conduire et celles qui sont défavorisées. Grâce au CCAS ont a identifié et informé nos habitants pour qu'ils puissent l'utiliser. Aujourd'hui ce sont plus de 70 personnes qui utilisent le minibus pour leurs déplacements grâce à la mobilisation des bénévoles de la commune qui viennent en appui de la salariée de la résidence pour conduire le minibus* ». Un exemple d'adaptation des services à la réalité rurale qui évite, grâce à l'implication de tous, d'enfermer les personnes âgées dans des mondes clos.



24 | VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU | 1600 HAB. | MUTUALISATION

Un EHPAD au service de l'école

La commune de Val de Louyre et Caudeau accueille un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) sur son territoire depuis une dizaine d'années. La maison de retraite du village était autrefois gérée par des religieuses. Même si la compétence de l'EHPAD ne revient pas à la commune, c'est le maire, Philippe Ducène, qui s'est chargé de trouver un investisseur privé pour prendre la suite de cette maison de retraite et a fourni un terrain appartenant à la commune. « *C'est pourtant le département qui affecte chaque lit, et ce sur tout le territoire départemental, or cela se fait parfois*

au détriment des personnes âgées de la commune », regrette le maire qui souhaite en faire un établissement intégré à la dynamique communale : « *chaque mercredi, les enfants du centre de loisirs partent déjeuner dans l'EHPAD, situé en face de l'école, permettant ainsi un échange intergénérationnel. Aussi, lors des marchés nocturnes organisés chaque été dans le village, une table est réservée aux personnes âgées de l'établissement. Mais surtout, les repas de la cantine de l'école sont fournis par l'EHPAD* », confie Philippe Ducène. L'opération permet à la commune de se soulager de toutes les démarches liées aux normes de la restauration scolaire et apporte à la maison de retraite un apport financier intéressant.



FRANCE | VIVRE ENSEMBLE

Des services civiques pour lutter contre l'isolement

En 2015 et 2016, une expérimentation du réseau Mona Lisa (Mobilisation nationale contre l'isolement des âgés) s'est déroulée dans les régions Bourgogne, Bretagne et PACA. Cet appui au déploiement de jeunes volontaires en service civique mobilisés contre l'isolement des âgés a permis à des associations, des collectivités ou des centres sociaux de recruter des services civiques. Un groupe de travail composé de deux associations (Ufcv et Unis-Cité), deux caisses de retraite complémentaire (Malakoff-Médéric et AG2R la Mondiale) et de

l'Agence du Service Civique, ont piloté cette expérimentation. Le projet, financé par le fonds d'expérimentation pour la jeunesse, permettait d'intégrer un ou plusieurs jeunes volontaires sans avoir besoin d'être titulaire de l'agrément service civique, en déchargeant la structure accueillante de la partie administrative et juridique. Il est toujours possible de faire appel à des associations, notamment l'association Unis-Cité, citée plus haut, pour recruter un service civique sans avoir besoin de l'agrément, mais l'offre n'est plus gratuite, sauf pour les associations.